

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00440  
Numéro SIREN : 480 157 643  
Nom ou dénomination : VERPACK

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2023 sous le numéro de dépôt 53970

**VERPACK**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 3 918 080 euros**  
**Siège social : 20, avenue Mac Mahon, 75017 PARIS**  
**480 157 643 RCS PARIS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 15 juin 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1 528 776,78 euros de la manière suivante :

A titre de dividende global à l'associée unique Soit 2,55 euros par action	1 000 000,00 euros
Le solde au compte "autres réserves"	528 776,78 euros
Total	<u>1 528 776,78 euros</u>

Le compte "autres réserves" s'élève ainsi à 3 760 568,97 euros.

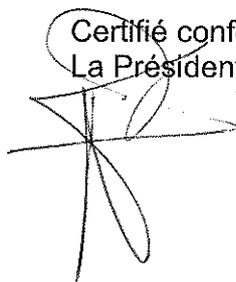
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 000 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	DIVIDENDES ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION DE 40 % SOUMIS AUX PRELEVEMENTS SOCIAUX	DIVIDENDES ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION DE 40 % NON SOUMIS AUX PRELEVEMENTS SOCIAUX
31 décembre 2019	1 000 000	2,55	904,90	999 095,10
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2021	1 000 000	2,55		1 000 000

Certifié conforme  
La Présidente



**ALETHEIA AUDIT**  
*Commissaire aux Comptes*  
13, Parc du Chateau  
78430 Louveciennes

**G.C.A**  
*Commissaire aux Comptes*  
35, rue de Rome  
75008 Paris  
Membre de  
**PKF ARSILON**

## **VERPACK**

Société par actions simplifiée au capital de 3 918 080 €  
20 avenue Mac Mahon  
75017 Paris  
R.C.S Paris 480 157 643

-----

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associée unique de la société VERPACK,

### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VERPACK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II - Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe aux comptes annuels intitulée « Règles et méthodes comptables/Titres de participation » expose les règles et méthodes comptables appliquées pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation détenus par la société. Dans le cadre de nos travaux relatifs à l'évaluation des immobilisations financières, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société, vérifié sa correcte application et le caractère approprié des informations fournies en annexe.

#### **IV - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 juin 2023

Le commissaire aux comptes  
**ALETHEIA AUDIT**, représenté par



Eric Dumont

Le commissaire aux comptes  
**G.C.A. Groupe de Contrôle et d'Audit**,  
représenté par



Paul Gauteur

## BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	405 801	248 687	157 113	202 899
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	150 886	105 208	45 677	64 394
Immobilisations corporelles en cours	3 176		3 176	
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 501 521	871	10 500 650	10 500 806
Créances rattachées aux participations	4 068 108	137 465	3 930 643	3 480 524
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 517		31 517	31 517
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>15 161 008</b>	<b>492 231</b>	<b>14 668 777</b>	<b>14 280 139</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>2 500</b>		<b>2 500</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 749 527	63 271	2 686 256	7 440 227
Autres créances	2 843 556		2 843 556	713 941
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	80		80	80
Disponibilités	2 852 154		2 852 154	4 817 756
Charges constatées d'avance (3)	89 359		89 359	150 257
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 537 176</b>	<b>63 271</b>	<b>8 473 905</b>	<b>13 122 262</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	18 909		18 909	29 063
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 717 094</b>	<b>555 503</b>	<b>23 161 591</b>	<b>27 431 464</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			282 893	825 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## BILAN PASSIF

	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 918 080	3 918 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	391 808	391 808
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 231 792	4 648 365
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 528 777</b>	<b>-416 573</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	37 198	15 121
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 107 655</b>	<b>8 556 801</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 716 382	4 065 154
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 802 377	6 006 346
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 694 980	8 097 548
Dettes fiscales et sociales	425 987	318 414
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	414 210	316 918
Produits constatés d'avance		70 283
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>14 053 935</b>	<b>18 874 663</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 161 591</b>	<b>27 431 464</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 704 698	3 716 099
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 349 237	15 158 563
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	282	138
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises	51 686 199	42 145 454
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	437 988	739 677
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>52 124 187</b>	<b>42 885 131</b>
<i>Dont à l'exportation</i>	86 824	127 543
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 804	61 208
Autres produits	33	993
<b>Total I</b>	<b>52 154 023</b>	<b>42 947 333</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises	47 911 395	39 319 023
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	16 507	332
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 519 664	3 148 362
Impôts, taxes et versements assimilés	84 072	58 145
Salaires et traitements	674 527	640 294
Charges sociales	315 347	294 340
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	114 312	95 352
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	42 028	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	27 864	2 230
<b>Total II</b>	<b>51 705 717</b>	<b>43 558 079</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>448 306</b>	<b>-610 746</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)	1 260 000	250 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	66 356	39 204
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>1 326 356</b>	<b>289 204</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	163 073	38 930
Différences négatives de change		33
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>163 073</b>	<b>38 963</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 163 283</b>	<b>250 241</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 611 589</b>	<b>-360 505</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
PRODUITS EXCEPT. S/OPÉR. GESTION	88	4 053
	88	4 053
Sur opérations en capital		
PRODUITS CESSION DES IMMO.	4 167	
PRODUITS CES.IMM.FINAN.	155	
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	500	
	4 822	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 909</b>	<b>4 053</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
AMENDES - PENALITES	279	
INDEMNITES VERSEES	13 400	20 000
	13 679	20 000
Sur opérations en capital		
VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED	1 867	
VAL.COMPTA.IMMOB.FIN.CED.	156	
	2 023	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
DOT. AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	22 077	15 121
	22 077	15 121
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>37 779</b>	<b>35 121</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-32 870</b>	<b>-31 068</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
IMPÔTS ETRANGERS	31 000	25 000
INTÉGRATION FISCALE - CHARGES	18 942	
	49 942	25 000
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>53 485 288</b>	<b>43 240 590</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>51 956 512</b>	<b>43 657 163</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 528 777</b>	<b>-416 573</b>
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	3 935	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## FAITS CARACTERISTIQUES

### Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice la société a souscrit un contrat d'affacturage "financement de balance".

Ce contrat est, à hauteur des montants approuvés par le Factor, réputé sans recours contre l'entreprise au titre de créances ou parties de créances représentées par des factures sur des débiteurs privés.

Au 31/12/2022, le montant des créances financées par le factor et présentées en diminution de l'en-cours clients de la société s'élève à 5 970 125 €.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS VERPACK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 23 161 591 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 528 777 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2023 par le Président de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes au 31/12/2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition incluant les frais d'acquisition.

Les frais d'acquisition activés font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 ans, conformément aux règles fiscales.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice 2022 la valeur d'utilité des titres de participation détenus par la société justifie l'absence de dépréciation enregistrée au 31 décembre 2022.

La valeur d'inventaire des créances rattachées est estimée sur la capacité de recouvrement de la filiale. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est enregistrée.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,75 %
- Taux de croissance des salaires : 2,8 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG05

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

---



## NOTES SUR LE BILAN

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	372 123	33 678		405 801
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>372 123</b>	<b>33 678</b>		<b>405 801</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	55 383			55 383
- Matériel de transport	52 457	5 114	2 114	55 457
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 422	2 732	11 108	40 045
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		3 176		3 176
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>156 262</b>	<b>11 022</b>	<b>13 222</b>	<b>154 062</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	14 119 665	1 271 226	821 263	14 569 629
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 517			31 517
<b>Immobilisations financières</b>	<b>14 151 183</b>	<b>1 271 226</b>	<b>821 263</b>	<b>14 601 146</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>14 679 567</b>	<b>1 315 926</b>	<b>834 485</b>	<b>15 161 008</b>

## NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	33 678	11 022	1 271 226	1 315 926
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>33 678</b>	<b>11 022</b>	<b>1 271 226</b>	<b>1 315 926</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 114	821 263	823 377
Scissions				
Mises hors service		11 108		11 108
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>13 222</b>	<b>821 263</b>	<b>834 485</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
VERPACK TUNISIE	167	720	100,00	654	654	283		1 933	420	310
SAS CLP PACKAGING	2 100	1 793	100,00	500	500	3 581		23 993	984	200
SAS KORUS PACKAGING	1 500	1 772	100,00	6 300	6 300			11 080	581	250
SAS PELLICULAGE VERNISSAGE	219	1 023	100,00	1 647	1 647			2 397	401	
DIV VERPACK ASIA LIMITED	1		100,00	1		137				
SAS CARTONNAGES GUILLAUME	1 280	2 085	100,00	1 400	1 400			13 686	403	500
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

La société VERPACK ASIA est en sommeil depuis 2009.

## NOTES SUR LE BILAN

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	169 224	79 463		248 687
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>169 224</b>	<b>79 463</b>		<b>248 687</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 243	5 538		38 782
- Matériel de transport	20 498	14 358	247	34 609
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 127	4 799	11 108	31 817
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>91 868</b>	<b>24 695</b>	<b>11 355</b>	<b>105 208</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>261 092</b>	<b>104 159</b>	<b>11 355</b>	<b>353 895</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 782 068 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	4 068 108	282 893	3 785 215
Prêts			
Autres	31 517		31 517
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 749 527	2 749 527	
Autres	2 843 556	2 843 556	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	89 359	89 359	
<b>Total</b>	<b>9 782 068</b>	<b>5 965 336</b>	<b>3 816 732</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
INTÉRÊTS COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉ	66 356
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR GPE	60 489
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	20 578
<b>Total</b>	<b>147 422</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	138 336			138 336
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	27 837	42 028	6 593	63 271
<b>Total</b>	<b>166 173</b>	<b>42 028</b>	<b>6 593</b>	<b>201 608</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		42 028	6 593	
Financières				
Exceptionnelles				

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 918 080,00 Euros décomposé en 391 808 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/04/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-416 573
Prélèvements sur les réserves	1 416 573
<b>Total des origines</b>	<b>1 000 000</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	1 000 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>1 000 000</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	3 918 080				3 918 080
Réserve légale	391 808				391 808
Réserves générales	4 648 365	-1 416 573		1 416 573	3 231 792
Résultat de l'exercice	-416 573	416 573	1 528 777		1 528 777
<i>Dividendes</i>		1 000 000			
Provisions réglementées	15 121		22 077		37 198
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>8 556 801</b>		<b>1 550 854</b>	<b>1 416 573</b>	<b>9 107 655</b>

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 121	22 077		37 198
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>15 121</b>	<b>22 077</b>		<b>37 198</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		22 077		

## NOTES SUR LE BILAN

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 053 935 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	282	282		
- à plus de 1 an à l'origine	3 716 099	1 011 401	2 704 698	
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 802 392	1 802 392		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 694 980	7 694 980		
Dettes fiscales et sociales	425 971	425 971		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	414 210	414 210		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>14 053 935</b>	<b>11 349 237</b>	<b>2 704 698</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	348 916			

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	351 316
PROV. INTERETS COURUS	282
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	58 456
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	105 956
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	23 382
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	46 542
FORMATION CONTINUE	7 023
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	67 619
ETAT TAXE APPRENTISSAGE	465
CLIENTS - RRR À ACCORDER	388 311
<b>Total</b>	<b>1 049 354</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	89 359		
<b>Total</b>	<b>89 359</b>		



## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par marché géographique

	31/12/2022
Chiffre d'affaires FRANCE	52 037 363
Chiffre d'affaires Export	86 824
<b>TOTAL</b>	<b>52 124 187</b>

### Parties liées

La société SFV est une holding animatrice à la tête de Groupe, constitué avec ses filiales, Verpack, Newpack et Tupack. La rémunération de la société SFV facturée à la société Verpack s'élève en 2022 à 1 070 000 € au titre des prestations réalisées.

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 679	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 023	
Amortissements dérogatoires	22 077	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		88
Produits des cessions d'éléments d'actif		4 322
Autres produits		500
<b>TOTAL</b>	<b>37 779</b>	<b>4 909</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 3 841 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	37 198
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>37 198</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	52 563
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>52 563</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>3 841</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SAS VERPACK est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe NEWPACK, 20 avenue Mac Mahon 75017 PARIS.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 0 Euros contre un impôt comptabilisé de 49 942 Euros.

#### Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Retenue à la source	31 000
Impôts sur les sociétés	18 942
<b>TOTAL</b>	<b>49 942</b>

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	296 894	902 554
(B) - Déficits imputés	296 894	296 894
(C) - Déficits reportables (A-B)		605 660
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		605 660

## AUTRES INFORMATIONS

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>10</b>	

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SFV

Forme : Sas

SIREN : 505084731

Au capital de : 6 602 722 Euros

Adresse du siège social :

20 Avenue Mac Mahon

75017 PARIS

Les comptes consolidés seront établis à titre obligatoire selon le référentiel français.

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	52 561
Engagements de crédit-bail mobilier	56 581
Engagements de crédit-bail immobilier	
CAISSE EPARGNE LEASE	305 813
Nantissement Titres CLP PACKAGING, KORUS PACKAGING, CARTONNAGES GUILLAUME et PLV 37	11 800 000
Autres engagements donnés	12 105 813
<b>Total</b>	<b>12 214 955</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Clause de retour à meilleure fortune CLP PACKAGING 2009</i>	493 560
Autres engagements reçus	493 560
<b>Total</b>	<b>493 560</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Abandon de créance à hauteur de 493.560 € consenti au profit de la société CLP PACKAGING en 2009 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 52 561 Euros

La société VERPACK a valorisé les engagement hors bilan des indemnités de fin de carrière.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.